



Conseil municipal du 11 décembre 2017

OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES

- Lettre des élus -



Date de mise en ligne : vendredi 26 janvier 2018

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Alors qu'il était ministre du budget, Emmanuel Macron avait autorisé l'ouverture des commerces le dimanche, pour les zones touristiques. Avec la nouvelle loi travail, c'est la banalisation du principe.

Carrefour a déjà franchi le pas en signant un accord avec deux syndicats pour l'ouverture dominicale systématique de 32 magasins sur les 196 qu'il détient.

Les accords d'entreprises l'emportent sur les accords de branches.

Sans penser aux conséquences sur la vie privée des familles, ni aux pathologies développées par le personnel contraint au travail du dimanche, seul l'appât du gain intéresse les représentants du CAC40. En augmentant un petit peu le pouvoir d'achat des salariés, c'est le coffre-fort des actionnaires qui se remplit. « Je touche un peu plus donc je dépense plus ». Mais où ? Chez celui qui m'a donné ce supplément. Donc l'argent revient au point de départ, dans la poche des actionnaires avec les bénéfices qui en découlent.

Ancien banquier chez Rottchild, notre président nous parle de modernisation et de simplification, mais c'est le moyen âge et le servage qu'il réinvente. L'opulence pour ses amis nantis, la « trime » pour les autres.